



# PLAN INTÉGRÉ TRANSFRONTALIER DE L'ESPACE MONT-BLANC



Rapport de durabilité  
PIT Espace Mont-Blanc (mai 2013)

---





## Impressum

Editeur :

...

Rédaction :

Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM)  
Pré-d'Amédée 17  
1950 Sion  
+41 27 607 10 80  
[fddm@fddm.vs.ch](mailto:fddm@fddm.vs.ch)  
[www.fddm.ch](http://www.fddm.ch)

Papier :

Impression sur papier FSC

Copyrights :

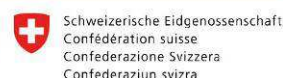
Photos de Andrea Albornò

Adresses de référence :

Italie – Région autonome de la Vallée d'Aoste, Assessorat à l'environnement et au territoire  
France – Communauté de communes du Pays du Mont-Blanc  
Suisse - Canton du Valais, Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET)

Contact :

Espace Mont-Blanc - Secrétariat général  
Serge Tuaz  
175 rue Paul Corbin - 74190 Passy - Chedde (F)  
TEL (++33) 04 50 93 66 73  
FAX (++33) 04 50 78 25 79





## **Table des matières**

Impressum.....	2
Table des matières .....	3
Résumé .....	5
Introduction et méthodologie.....	6
P1H2 – Camp de base.....	10
P2H3 – Mont-Blanc « Villages durables » .....	14
P3H4 – Autour du Mont-Blanc.....	18
P4H5 – Education à l'environnement .....	22
P5H6 – Mobilité durable dans l'Espace Mont-Blanc .....	26
P6H7 – Saveurs d'hauteur .....	30
Conclusions et perspectives .....	33
Annexes.....	33



**PLAN INTÉGRÉ  
TRANSFRONTALIER  
DE L'ESPACE  
MONT-BLANC**



**PHOTO**





## Résumé

Le but du rapport de durabilité est non seulement de faire une évaluation, un bilan des projets du PIT sous l'angle du développement durable ainsi que les résultats des six projets du PIT, en prenant en compte les aspects sociaux, économiques, environnementaux et de gouvernance, mais aussi de proposer des recommandations et des mesures d'amélioration en matière de durabilité. Afin d'éviter de référencer les 6 projets, leurs 37 activités et leurs 128 actions, un focus sur deux actions emblématiques pour chaque projet a été choisi. Cette démarche découle de choix délibérés en mettant en exergue les actions les plus riches et qui illustrent le mieux le projet.

Afin de réaliser une appréciation de la durabilité, un outil d'évaluation du développement durable spécifique (boussole bernoise) a été utilisé pour évaluer le projet pendant et après sa mise en œuvre par les différents partenaires. La boussole bernoise permet d'évaluer le projet en interrogeant sa durabilité grâce à des indicateurs spécifiques au niveau environnemental, économique et social. Ce passage en revue des indicateurs de durabilité pour un projet donné offre une vision d'ensemble et permet de ne pas laisser de côté certaines dimensions.

Un des atouts de développement durable relevés dans plusieurs activités des projets du PIT est la continuité que certains projets ont trouvée au sein de la société civile. En effet, plusieurs projets ont pu être poursuivis par le biais d'associations et entreprises notamment. Ce type de passage de témoin est un aboutissement pour une démarche comme le PIT, sachant qu'une des exigences de ce genre de projet est justement de créer les conditions cadre pour que la société civile puisse prendre le relais. Cela a été le cas par exemple pour l'Association des gardiens de refuge pour la plateforme web du Tour du Mont-Blanc ou la poursuite de la navette transfrontalière Chamonix-Courmayeur par des sociétés privées.

Dans l'optique de la pérennisation des projets du PIT, la diffusion ainsi que la réplique des bonnes pratiques mises en place par des collectivités publiques ou privées dans l'un ou l'autre pays sont des buts en soi. Dans certaines activités – notamment pour le réseau d'exposition ou la création de maquettes pédagogiques pour les animations scolaires - ont été créés des vadémécums, afin de décrire la marche à suivre pour la mise en place d'un projet similaire dans un autre lieu et, en évitant de « réinventer la roue », de pouvoir bénéficier des expériences précédentes. Ces documents sont des éléments qui permettront aux projets d'être réellement durables dans le temps.

Enfin, une structure de gouvernance adaptée semble être essentielle à la continuité des projets et à la mise en place de nouvelles actions sur le territoire de l'Espace Mont-Blanc. Si certaines complexités ont été relevées dans le cadre du PIT en termes organisationnelles et fonctionnelles, il convient de reconnaître qu'un projet de cette envergure incluant trois pays et autant de niveaux institutionnels implique nécessairement une certaine lourdeur. Cet obstacle pourrait trouver une solution par le biais d'un Groupement européen de coopération territoriale (GECT), qui semble être un outil adapté à moyen-long terme.



## Introduction et méthodologie

### L'Espace Mont-Blanc (EMB)

L'Espace Mont-Blanc est une initiative de coopération transfrontalière réunissant 35 communes à cheval sur la Savoie, la Haute-Savoie, la Vallée d'Aoste et le Valais. Sous l'égide de la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc, ces collectivités se sont engagées dans la protection et la valorisation d'un territoire transfrontalier emblématique, où l'exceptionnel patrimoine naturel et environnemental cohabite avec des activités économiques et touristiques d'envergure internationale.

### Le Plan intégré transfrontalier (PIT)

Cofinancé par les fonds européens de développement régional à travers le Programme de coopération France-Italie ALCOTRA 2007-2013, le PIT EMB est un grand projet de territoire visant la mise en œuvre, sur la région transfrontalière de l'Espace Mont-Blanc, des bonnes pratiques du développement durable. A travers le PIT, l'activité de l'Espace Mont-Blanc entre dans une nouvelle phase opérationnelle avec l'application sur le territoire d'activités concrètes issues du Schéma de développement durable de l'Espace Mont-Blanc. Le PIT est constitué de six projets de territoire et d'un plan de coordination et communication, qui proposent de mettre en œuvre à travers une approche orientée vers l'innovation, des activités sur les thèmes des ressources naturelles, des énergies renouvelables, de la randonnée, de l'éducation à l'environnement, de la mobilité douce et des produits du terroir.

### Organisation

Les activités de l'EMB sont conduites par la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc (CTMB). Celle-ci est constituée de 5 membres par pays, dont trois représentants au moins des institutions régionales et locales.

La CTMB siège 3 à 4 fois par année, alternativement dans chaque pays. Des observateurs peuvent être invités par chaque délégation, après coordination, à participer à la CTMB. Pour préparer et suivre les réunions de la CTMB, un Comité Exécutif a été institué. Il est composé de trois vice-présidents, désignés par chaque délégation, et de trois coordinateurs qui les assistent. Ces derniers assurent l'organisation et l'exécution des projets par la mise en place et le suivi de groupes de travail.

Trois institutions sont conjointement responsables de la coordination et de la mise en œuvre des projets :

- CC PMB, France
- RAVA, Italie
- Canton du Valais, Suisse





### **Présentation des objectifs**

Le but du rapport de durabilité est non seulement de faire une évaluation, un bilan des projets du PIT sous l'angle du développement durable, les résultats des six projets du PIT, en prenant en compte les aspects sociaux, économiques, environnementaux et de gouvernance, mais aussi de proposer des recommandations et des mesures d'amélioration en matière de durabilité. Du point de vue de la communication envers les différents partenaires et financeurs, la volonté est de rendre accessible et de valoriser les résultats des différents projets ainsi que leurs impacts sur le territoire de l'Espace Mont-Blanc. L'identification des points forts et points faibles permettra de proposer des améliorations pour les différents projets, que ce soit par exemple en matière d'actions ou de relations entre les différents partenaires.

### **Méthodologie**

Les descriptions techniques détaillées, les rapports pour les demandes de financement FEDER ainsi que les fiches d'avancement de projet sont les documents qui ont servi de référence pour les projets du PIT. De plus, les boussoles d'analyse du développement durable ainsi que le document « Engagement des partenaires du PIT EMB pour la gestion durable des projets » ont servi de base de travail pour l'examen de la durabilité du PIT.

Comme il paraissait peu pertinent de référencer les 6 projets, leurs 37 activités et leurs 128 actions, nous avons opté pour un focus sur deux actions emblématiques de chaque projet. Cette démarche nous a permis de réaliser des choix délibérés en mettant en exergue les actions les plus riches, celles qui nous paraissaient les plus indiquées pour illustrer le projet ou qui étaient le mieux documentées.

En amont des 6 projets thématiques, le PIT propose également un « plan de coordination et de communication » (P0H1) qui regroupe tous les aspects organisationnels et d'information du PIT. Nous avons fait le choix de ne pas traiter ce projet comme un chapitre à part entière mais nous expliquons le but de ce plan ci-dessous en quelques mots.

Le **plan de coordination et de communication** du PIT de l'Espace Mont-Blanc est l'outil de gestion, d'animation et de communication commun aux six projets. Ses activités visent à dynamiser et communiquer le processus d'intégration, à favoriser le dialogue entre les partenaires et à améliorer le niveau d'efficacité des projets du PIT.

La démarche de coordination assure la mise en place d'une structure de travail coopératif associant les différents niveaux du partenariat, ainsi qu'une plateforme d'outils de travail spécifiques. Cette manière de faire inclut la mise en place et le fonctionnement de différents organes de travail :

- le COPIT réunit les représentants des chefs de file des 6 projets du PIT ; il est le garant du bon déroulement du PIT dans son ensemble et veille à l'effective intégration stratégique, opérationnelle et fonctionnelle des projets.
- Le GTC, composé d'experts, permet la coordination du partenariat et l'assistance technique aux partenaires des projets. Il a notamment permis la réalisation du rapport de durabilité, des forums et de la checklist manifestations durables.

Le plan de communication prévoit la conception et la mise en œuvre, d'activités déclinées en communication interne et communication externe véhiculant l'idée force du PIT, et notamment la poursuite des objectifs de durabilité largement partagés par les citoyens et les acteurs locaux. Il a notamment permis la réalisation d'un guide des bonnes pratiques, le site internet du PIT, un mode d'emploi à l'évaluation des projets développement durable, des photographies et des forums des acteurs locaux.



Après les parties introductives regroupant les présentations de l'Espace Mont-Blanc et du PIT, le rapport de durabilité présente un chapitre par projet, soit 6 au total. Ensuite, chaque projet est traité dans un chapitre propre. Tout d'abord, un encadré résume le projet général et ses objectifs, suivi de la description des activités liées au projet. Selon les choix que nous avons opérés, deux actions emblématiques sont présentées dans le chapitre en offrant une description de l'initiative, une évaluation de ses atouts en matière de développement durable en fonction des trois piliers (environnement, économique et social) et finalement un paragraphe sur les améliorations possibles. Enfin, un chapitre intitulé « **conclusions et perspectives** » termine le rapport en rappelant quelques éléments fondamentaux de la durabilité des projets et propose quelques réflexions sur l'avenir des projets et du PIT. La pérennisation du PIT et de ses projets est en effet une question centrale auxquels techniciens et politiques devront répondre.

### **Outil d'évaluation de développement durable**

Afin de réaliser une appréciation de la durabilité, nous nous sommes appuyés sur un outil d'évaluation du développement durable spécifique (boussole bernoise, voir annexe). Cet instrument a été utilisé pour évaluer le projet pendant et après sa mise en œuvre par les différents partenaires. Nous avons tâché d'en faire une synthèse en fonction des éléments d'importance.

La boussole bernoise permet de parcourir le projet en interrogeant sa durabilité grâce à des indicateurs spécifiques au niveau environnemental, économique et social. Tous ne sont pas pertinents pour chaque projet, mais ce passage en revue des indicateurs de durabilité pour un projet donné offre une vision d'ensemble intéressante et permet de ne pas laisser de côté certaines dimensions qui ne sautent pas aux yeux a priori.

Ces boussoles ont été utilisées par les différents intervenants de chaque projet du PIT qui ont ainsi fourni leur réflexion grâce à cette grille d'analyse. Les chefs de file se sont notamment appropriés le document et l'ont largement diffusé aux différents partenaires des activités. Cet outil a donc permis de réaliser un premier exercice d'autoévaluation de la durabilité des projets du point de vue des acteurs principaux et de documenter les actions de ce point de vue. Ces documents ont ainsi servi de base pour l'analyse du développement durable des différents projets.

Cette analyse reste une interprétation du potentiel de durabilité de l'activité et n'est pas exhaustive. Elle apporte néanmoins un éclairage pertinent sur la portée éco-responsable des actions mises en place et offre la possibilité de percevoir les multiples répercussions et implications des projets sur la société et son environnement.



## **Projet P1H2 Camp de base de l'Espace Mont-Blanc**







## **P1H2 – Camp de base**

Le projet Camp de base vise à favoriser la mise en réseau des acteurs, des outils et des projets de développement durable à l'échelle transfrontalière, en agissant pour construire un climat social et économique sensible aux exigences de protection et de gestion durable des ressources. Les différentes initiatives visant l'application des principes de durabilité dans le milieu alpin de l'Espace Mont-Blanc et développées à différents titres par des acteurs publics ou privés, trouvent ainsi dans le Projet Camp de Base une gamme d'outils adaptés (techniques, de monitoring, de gestion et de suivi) capables de dynamiser les démarches et de les mettre en réseau, sur les trois versants du Mont-Blanc.

### **Activité 1 : Coordination et gestion du projet**

Cette activité comprend toutes les actions de coordination et de gestion du projet. La gestion et le suivi des activités sont assurés à l'aide des outils du Plan de Coordination et de Communication du PIT EMB (P0). La coordination du partenariat s'effectue dans le cadre d'un Comité de pilotage transfrontalier (CoPil), composé des représentants politiques et/ou de techniciens.

### **Activité 2 : Communication, sensibilisation au développement durable et réseaux d'acteurs**

L'objectif général de cette activité est de faciliter, voire d'amplifier, la mise en place des mesures de développement durable à l'échelle de l'ensemble du territoire de l'EMB et de ses acteurs socio-économiques, en favorisant les échanges, la communication et la diffusion des bonnes pratiques.

### **Activité 3 : Observatoire du Mont-Blanc**

L'Observatoire a pour rôle essentiel d'observer, à l'aide d'indicateurs, l'évolution de l'état du territoire de l'Espace Mont-Blanc et de ses milieux naturels. Il se concrétise notamment par le biais d'un géoportail réunissant une base de données statistiques sur les 3 pays.

### **Activité 4 : Atlas scientifique du massif du Mont-Blanc**

Cette activité se propose de réaliser l'inventaire le plus exhaustif possible des travaux scientifiques des 3 versants du massif. Il s'agit ainsi de donner accès, à partir d'une seule base de données accessible par Internet, à tous les travaux scientifiques ayant pour cadre le massif du Mont-Blanc et d'extraire les plus significatifs pour réaliser une synthèse vulgarisée pour le grand public.

### **Activité 5 : Gestion du Massif du Mont-Blanc**

Suite à différentes démarches développées pour la protection de la nature, la gestion et la valorisation des espaces naturels protégés, le versant valdôtain dispose d'un Plan de gestion des sites d'importance communautaires du Mont Blanc. Le but de cette activité est de développer également un Plan de gestion sur les versants suisses et français, ce qui permettra de définir un accord de coopération au niveau institutionnel, valorisant le rôle de cette région dans le réseau écologique des Alpes.

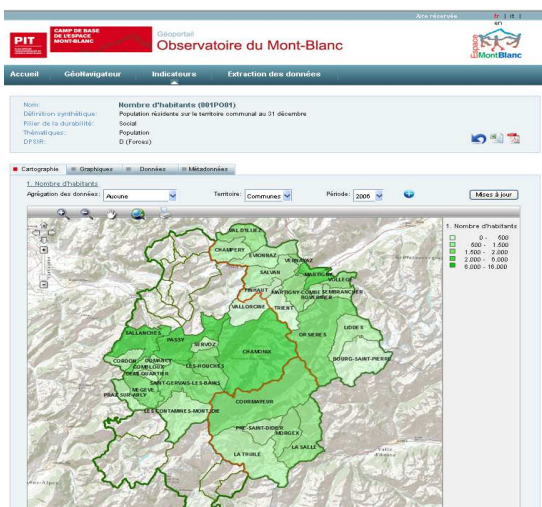
Chef de file : Région autonome Vallée d'Aoste, Assessorat du territoire et de l'environnement, Direction de l'environnement

Partenaires : Région autonome Vallée d'Aoste ; Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles ; Service des Espaces protégés ; Région autonome Vallée d'Aoste, Présidence de la région, Direction des systèmes d'information ; CC Pays du Mont-Blanc, Direction Espace Mont-Blanc ; CREA (Centre de recherches sur les écosystèmes d'altitude) ; Commune de St-Gervais ; Canton du Valais, Département de l'économie et du territoire, Service du développement du territoire.





## Actions et activités emblématiques réalisées Observatoire du Mont-Blanc



L'Observatoire est un système d'information basé sur des **données fiables et comparables**, construites sur des indicateurs sélectionnés. Il fournit un ensemble de données statistiques et d'analyses et permet ainsi d'obtenir une **vision d'ensemble du territoire**, couvrant tous les aspects de la réalité socio-économique et environnementale du moment sur le territoire de l'EMB. L'Observatoire facilite la prise de décisions des autorités et l'application d'actions au service des acteurs locaux économiques et sociaux. Il est également un outil d'analyse et de communication pour le partage et la valorisation des données territoriales entre gestionnaires du territoire (services publics, entreprises)

L'activité a permis de définir dans un premier temps **32 indicateurs** portant sur les thèmes suivants : économie, habitat, population, éducation, environnement, santé, surfaces, tourisme, transport. Un **géoportail**, qui permet de sélectionner les indicateurs à disposition et de visualiser leur impact sur le territoire à l'aide d'un visuel cartographié a également été réalisé. La création du « **Système de connaissances – SYCO** » de l'EMB a permis de réunir les différents outils et informations produits dans le cadre des activités scientifiques et techniques du PIT, notamment l'Observatoire, le Plan de gestion et l'Atlas.

Cette activité est emblématique en termes de **développement durable** car :

- du point de vue **environnemental**, elle permet :
  - o une amélioration de la connaissance du territoire en matière de gestion de l'eau et du sol
- du point de vue **économique**, elle permet :
  - o une amélioration de la connaissance du territoire en termes de nombre d'emplois et taux de chômage sur l'ensemble du territoire
- du point de vue **social**, elle permet :
  - o une amélioration de la connaissance du territoire en matière de données sur la population en termes de qualité de l'habitat et du logement



## Améliorations possibles et perspectives

A l'avenir, il serait intéressant de développer d'autres indicateurs afin d'étendre le niveau de compréhension du territoire. De plus, le maintien de cet outil statistique nécessite la mise à jour régulière des données par l'apport des 3 pays et demande donc une organisation spécifique pour l'entretien de l'Observatoire. Outre les engagements de chaque pays pour la mise à jour des données, des contacts ont été pris dans le sens d'une pérennisation avec l'EURAC de Bolzano qui a mis en place un observatoire similaire, afin de voir s'il serait possible de créer des liens entre les deux outils.



### Gestion du massif du Mont-Blanc



Pour la réalisation d'un **Plan de gestion commun au massif du Mont-Blanc**, une large concertation a été organisée sur le territoire afin de compléter les données côté français et suisse. Ce travail a abouti à un texte fédérateur « Stratégie d'avenir pour le massif du Mont-Blanc », identifiant 18 axes de travail prioritaires pour la gestion durable du massif.

De plus, des **enquêtes scientifiques** sur la faune ont été menées afin de conduire un monitoring sur certaines espèces animales et les eaux. La RAVA SEP a réalisé des enquêtes scientifiques sur le Hibou Moyen-duc, le Hibou Granduc, deux espèces de chouettes et la hulotte dans le Val Ferret. Des monitorings sur la qualité chimique de l'eau dans les zones humides du Val Ferret ainsi qu'une surveillance des eaux souterraines et un monitoring de la qualité biologique de l'eau ont été pratiqués.

De 2010 à 2012, la commune de Saint-Gervais a mis sur pied une action pilote de sensibilisation - **Les Ambassadeurs du Mont Blanc** - à destination des alpinistes et randonneurs sur le thème du respect de la montagne. Ce projet permet d'offrir une information au public sur la nature et de contrôler les flux d'ascensionnistes. Sur le parcours de la « voie royale » au Mont-Blanc, une équipe technique (guides de haute montagne) pourvoit, durant la période estivale, à un service de gestion des flux de randonneurs et d'alpinistes, comprenant l'information (météo, environnement, faune, flore), la sensibilisation (préservation des milieux, consignes classiques sur les déchets, etc.), la prévention des risques, ainsi que des comptages de fréquentation.



Cette activité est emblématique du point de vue du **développement durable** car :

- du point de vue **environnemental**, elle permet :
  - o de favoriser la diversité biologique en améliorant les habitats des espèces rares et menacées et des espèces courantes et en améliorant la qualité des lacs et cours d'eau comme habitat
- du point de vue **économique**, elle permet :
  - o une amélioration de l'offre de perfectionnement professionnel, de l'augmentation de la qualification des employés et de l'accès à l'information
- du point de vue **social**, elle permet :
  - o une sensibilisation des alpinistes à l'environnement de montagne, la prise en compte des opinions des habitants du territoire de l'EMB dans un processus de concertation

### **Améliorations possibles et perspectives**

Afin de parvenir à la réalisation d'un Plan de Gestion du massif du Mont-Blanc complet et commun aux 3 pays, il est nécessaire de poursuivre l'adoption institutionnelle du document ainsi que la mise en commun de la méthode et des informations pour le Plan de Gestion. D'autre part, l'expérience des ambassadeurs du Mont-Blanc devrait être pérennisée côté français et développée sur les versants suisses et italiens.





## **Projet P2H3 Mont-Blanc « Villages durables »**





## **P2H3 – Mont-Blanc « Villages durables »**

Le projet « Villages Durables » met en place une stratégie intégrée afin de promouvoir une meilleure efficacité énergétique et d'utiliser la production d'énergies renouvelables pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre dans les collectivités locales. Des actions transversales, des stratégies de moyen terme et des interventions concrètes d'application ainsi que des démonstrations de bonnes pratiques sont réalisées par un partenariat qualifié et représentatif des trois pays faisant partie de l'EMB. Les administrations publiques s'engagent pour préserver et gérer durablement les espaces alpins habités en favorisant une prise de conscience des populations locales vers la connaissance et l'application des technologies innovantes.

### ***Activité 1 : Coordination du projet***

La coordination et la gestion du projet comprennent des actions de direction, de support technique aux différents partenaires et un travail d'administration pour garantir le bon déroulement de l'initiative de coopération et l'intégration du projet dans le PIT Espace Mont-Blanc.

### ***Activité 2 : Programme transfrontalier intégré de sensibilisation, communication et information des collectivités locales, des entreprises, de la population et des touristes***

Cette activité a pour but celui de réaliser un programme de sensibilisation coordonnée sur l'ensemble du territoire transfrontalier sur les thèmes de l'énergie. Les acteurs locaux seront directement impliqués dans les activités du projet. Le programme de communication permet de regrouper les différentes campagnes nationales et régionales en matière d'énergie en partant de l'échelle locale.

### ***Activité 3 : Réalisation comparée de plans et programmes pour la réduction des émissions des gaz à effet de serre***

Cette activité prévoit deux axes de travail : des bilans de consommation énergétique à l'échelle intercommunale et des bilans énergétiques communaux. Le premier niveau est essentiel pour l'EMB afin de disposer d'éléments d'analyse sur un espace vaste, pouvant alimenter des réflexions sur d'autres thèmes comme celui des transports. Les bilans communaux sont, par contre, les instruments incontournables pour planifier et programmer des interventions efficaces sur le moyen et le long terme, s'appuyant sur les capacités de gestion de chaque collectivité locale.

### ***Activité 4 : Réalisation d'outils pour l'application des nouvelles techniques d'économie et production d'énergie par des sources renouvelables***

Une action transfrontalière commune permettra de concevoir, d'élaborer, de réaliser et de distribuer un « vadémécum » dont le but est celui de conseiller et de faciliter l'application de toutes les nouvelles installations énergétiques (panneaux et capteurs solaires, pompes de chaleur, télé chauffage, éoliennes, etc.). Un vadémécum spécifique aux villages de montagne et un « guichet communal des énergies renouvelables » sont également prévus.

### ***Activité 5 : Interventions pilotes, exemplaires et démonstratives***

Le but de cette activité est de démontrer concrètement l'efficacité des énergies renouvelables et de sensibiliser les acteurs locaux. L'action test a été réalisé par la Commune de La Salle qui a mis en place un « Atelier Énergie – Environnement » valbrisant un chantier ouvert pour la rénovation d'un bâtiment qui est la démonstration concrète de comment utiliser aux mieux les nouvelles technique d'économie d'énergie.

Chef de file : Commune de La Salle, Italie

Partenaires : CC Pays du Mont-Blanc ; Communauté de communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc ; ARPA Vallée d'Aoste – Agence régionale pour la protection de l'Environnement ; Commune de Morgex



## Actions et activités emblématiques réalisées

### Outils pour de nouvelles techniques d'économie et de production d'énergies renouvelables



La commune de Morgex a mis en place une action expérimentale : le **guichet « Info Énergie Chez Nous »**. Il s'agit d'un service d'information gratuit pour la population de Morgex et de la Valdigne pour tous sujets concernant le secteur de l'énergie, son utilisation rationnelle et le recours aux énergies renouvelables. Il s'agit d'un service pour s'informer des lois et des règlements existants en la matière, des aides financières accordées au secteur, des pratiques administratives à accomplir et des technologies disponibles. Des experts répondent aux questions des citoyens une fois par semaine

sur rendez-vous afin de donner conseil pour construire, rénover, se chauffer, installer des énergies renouvelables, pour maîtriser au mieux ses consommations d'énergie au quotidien et protéger l'environnement.

Une campagne transfrontalière d'**audit sur des bâtiments et des infrastructures publics** a été mise sur pied permettant l'audit énergétique des bâtiments et points d'éclairage publics dans plusieurs communes **françaises**.

	Chamonix	Combloux	Cordon	Les Contamines Montjoie	Dami-Quartier	Domancy	Mégève	Les Houches	Passy	Piaz sur Arly	Saint Gervais	Sallanches	Servoz	Valcourne
Diagnostics bâtiments														
Audits bâtiments														
Eclairage public														

Communes programmées en année 1: ■ Commune déjà réalisée: ■

En blanc communes réalisées en 2012  
en bleu communes réalisées en 2011

Cette activité est emblématique en termes de **développement durable** car elle permet :  
du point de vue **environnemental** :

de diminuer la consommation d'énergie, d'améliorer l'efficacité énergétique et d'augmenter la part d'énergies renouvelables dans la consommation globale.

du point de vue **économique** :

le maintien du patrimoine grâce à des investissements pour le remplacement des infrastructures locales, l'amélioration du taux d'utilisation des infrastructures publiques, ainsi que la promotion de la recherche et du développement.

du point de vue **social** :

une amélioration des services à la population

### Améliorations possibles et perspectives

Les différents projets sont à poursuivre, notamment les audits énergétiques et de l'éclairage public qui pourraient être réalisés dans toutes les communes de l'EMB. Il serait intéressant d'élaborer, comme prévu, un vademécum qui explique la création du guichet info énergie dans la commune de Morgex afin de faciliter sa mise en place dans d'autres communes italiennes, mais aussi suisses et françaises. **D'autre part, le Plan directeur énergie, méthodologie développée par le CREM et testée par les communes valaisannes - qui est à présent l'objet d'un nouveau projet européen - pourrait être transmis à l'ensemble des communes de l'EMB.**





### Interventions pilotes, exemplaires et démonstratives



La commune de La Salle a effectué les travaux de **rénovation et d'assainissement énergétique de la Casermetta** de Derby. L'objectif de cette action est de favoriser la connaissance et l'application des énergies renouvelables et respectueuses de l'environnement dans la construction et la réhabilitation des bâtiments.

Dans cette optique, la rénovation a utilisé des sources d'énergies renouvelables, qui ne comportent aucune émission de CO<sub>2</sub>, d'oxydes d'azote, de soufre et de poussières fines. L'énergie nécessaire pour le bâtiment est produite par des panneaux solaires thermiques, des panneaux solaires photovoltaïques et une installation géothermique, qui ont rendu le bâtiment indépendant et autosuffisant pour tout ce qui concerne l'approvisionnement énergétique. La rénovation a pris aussi en compte la limitation des dispersions de chaleur du bâtiment à travers la construction d'une enveloppe interne performante qui a permis de réaliser des importantes économies d'énergie. Cette enveloppe concerne le toit, les planchers, les huisseries et les vitrages. Le dernier aspect a été l'emploi de la domotique, c'est-à-dire l'utilisation de l'informatique et de l'électronique pour gérer tous les équipements de la Casermetta.



Cette activité est emblématique en termes de **développement durable** car elle permet :  
du point de vue **environnemental** :

de diminuer la consommation d'énergie ainsi que d'améliorer l'efficacité énergétique et d'augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation globale

du point de vue **économique** :

le développement de l'infrastructure locale, l'entretien et l'investissement de remplacement pour l'infrastructure locale et la diminution des frais d'énergie pour la collectivité publique

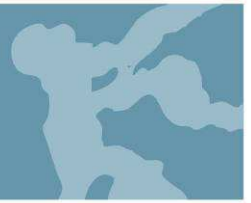
du point de vue **social** :

une amélioration de la sécurité d'approvisionnement énergétique

### **Améliorations possibles et perspectives**

Cette réalisation devrait servir d'exemple à d'autres communes ou des particuliers, afin de démontrer l'utilité et l'efficacité d'une rénovation de bâtiment incluant des énergies renouvelables ainsi qu'une réflexion concernant l'efficacité énergétique de ce dernier. Des recommandations liées à l'expérience de la commune de La Salle pourraient être résumées dans un petit guide de la rénovation par exemple. Le travail d'envergure réalisé par les partenaires valaisans (communes, CREM, canton) pour la mise en place d'un PlanETer – planification énergétique du territoire, qui permet ensuite l'élaboration d'un Plan Directeur des Energies – est une expérience qui devrait être valorisée. La démarche pourrait également être proposée aux partenaires italiens et français.





## **Projet P3H4 Autour du Mont-Blanc**





## **P3H4 – Autour du Mont-Blanc**

Le projet est centré sur la randonnée pédestre, la considérant comme moyen privilégié pour découvrir l'Espace Mont-Blanc entre la France, la Suisse et l'Italie. Dans le cadre institutionnel de l'EMB, tous les opérateurs de la randonnée sont invités à se fédérer, en créant une coordination opérationnelle de toutes les activités liées à ce sport. Les actions promues dans cet espace de travail s'appuient sur les nouveaux moyens de communication pour construire une communication institutionnelle et ciblée sur le Tour du Mont-Blanc et la randonnée dans l'Espace, la sécurité des sentiers, la promotion d'événements ainsi que pour développer la faisabilité d'un service transfrontalier de réservation en ligne des refuges.

### **Activité 1 : Coordination et gestion**

L'activité 1 du projet comprend toutes les actions de coordination générale et transfrontalière, gestion et suivi des activités, accomplissement des tâches administratives et des différentes obligations.

### **Activité 2 : Coordination du groupe Rando Mont-Blanc**

L'activité 2 prévoit fondamentalement l'installation et la coordination du groupe de travail Rando Mont-Blanc. Ce groupe sera en charge plus particulièrement de conduire une réflexion sur l'évolution des pratiques de la randonnée, en s'appuyant sur le cas du sentier international du Tour du Mont Blanc, ainsi que sur les professionnels et les élus concernés, les gardiens de refuges, les techniciens, les responsables associatifs, les randonneurs de Suisse, d'Italie et de France.

### **Activité 3 : Réalisation d'un portail web**

Le Tour du Mont Blanc étant très peu connu côté valdôtain et suisse par rapport au côté français, il nécessitait une promotion majeure ainsi qu'une image unique pour le territoire de l'EMB. La réalisation d'outils web communs est devenue incontournable pour la promotion du Tour du Mont-Blanc.

### **Activité 4 : Promotion de la randonnée pédestre autour du Mont-Blanc**

L'activité de promotion de la randonnée pédestre a comme objectif principal de réaliser une stratégie de communication et de promotion de la destination Mont Blanc, de renforcer la présence dans les salons de la randonnée, de qualifier l'offre avec une diversification des paquets touristiques pour la randonnée, d'améliorer l'organisation interne des opérateurs pour l'accueil et la réservation, afin d'augmenter la fréquentation du territoire du Mont Blanc dans la période estivale.

### **Activité 5 : Réalisation d'itinéraires thématiques**

L'action prévoit la réalisation d'itinéraires thématiques dans la commune de Morgex p.ex. un parcours à pieds nus dans la nature. La valorisation de sentiers historique de l'EMB par la création d'itinéraires thématiques est également réalisée.

### **Activité 6 : Montagne pour tous**

Les actions prévues par l'activité 6 doivent permettre d'ouvrir le milieu de la montagne dans l'Espace Mont Blanc aux personnes en situation de handicap et en difficulté sociale, et ainsi de diversifier et d'étoffer l'offre touristique qui leur est destinée. Ces personnes pourront alors découvrir et expérimenter, en montagne, les activités sportives, les structures et les services accessibles.

Chef de file : CC Pays du Mont-Blanc

Partenaires : Commune de St-Gervais ; Commune de Morgex ; Commune de Courmayeur ; Fondation Montagne sure ; Association Sport Per Tutti – APSERT ; En Passant Par la Montagne – EPPM ; S.C.S.mens@Corpore; Canton du Valais



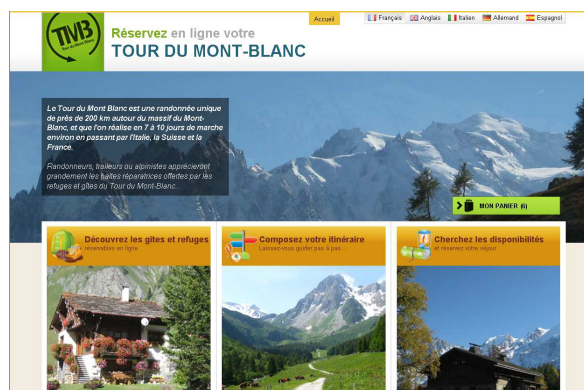
## Actions et activités emblématiques réalisées

### Portail web



Le projet de site internet du **Tour du Mont-Blanc** a pour objectif de faciliter l'accès à l'information pour préparer son Tour du Mont-Blanc ainsi que de simplifier l'organisation de son séjour avec une plateforme de réservation en ligne des refuges. Le projet a notamment permis la réalisation d'un nouveau **portail web** [www.autourdumontblanc.com](http://www.autourdumontblanc.com). Ce dernier permet d'accéder au deuxième site web [www.montourdumontblanc.ch](http://www.montourdumontblanc.ch), outil qui permet de préparer son itinéraire et de réserver ses nuitées dans les différents refuges grâce à un système de réservation en ligne (39 hébergements).

En outre, l'élaboration d'une **carte interactive** ([www.carterandomontblanc.com](http://www.carterandomontblanc.com)) permet de planifier et visualiser sa randonnée, ainsi que d'obtenir des informations sur les sites touristiques et naturels ainsi que différents sentiers thématiques disponibles. Deux applications **Smart-Phone** ont en outre été créées, l'une offre l'opportunité de suivre son parcours et de noter ses étapes, et l'autre donne des conseils en matière de sécurité en montagne. Enfin, la création d'un logo commun ainsi que le nouveau balisage sur les sentiers des trois pays ont permis d'améliorer la signalétique spécifique au Tour pour les chemins pédestres ainsi que pour le VTT.



Cette activité est emblématique en termes de **développement durable** car elle permet :

- du point de vue **environnemental** :

- une diminution des émissions de CO2 et une amélioration implicite de la qualité de l'air par l'activité de randonnée à pied sans déplacement motorisé

- du point de vue **économique** :

- de favoriser le tourisme doux en favorisant la valorisation des refuges existants et une amélioration des conditions cadre pour l'économie (service, conseil, réseau,...)

- du point de vue **social** :

- une augmentation de l'activité physique favorable à la santé, la diffusion des sentiers personnes à mobilité réduite sur le site cartographique ainsi qu'une amélioration de l'offre sportive

### **Améliorations possibles et perspectives**

Le maintien et l'amélioration du site web est indispensable afin de maintenir l'attractivité de la randonnée dans sur le Tour du Mont-Blanc. Une grande réussite de ce projet est d'avoir pu fédérer les différentes structures privées et les acteurs au sein de l'Association des gardiens de refuges et gîtes du Tour du Mont-Blanc. Créée en 2011, cette association permet de pérenniser le site web et de le mettre régulièrement à jour afin qu'il reste actuel et de bonne qualité. Pour les autres sites web, des travaux sont en cours, notamment entre le canton du Valais et la base de données SITRA (niveau départemental Savoie – Haute-Savoie) afin de fournir les informations sur les sites d'intérêt touristiques au niveau de la carte interactive. Des démarches identiques devraient être développées avec l'Italie.





## Montagne pour tous



Dans le cadre du projet « Montagne pour tous », diverses actions ont été réalisées dans le but de promouvoir et de faire pratiquer concrètement la montagne pour les personnes porteuses de handicap.

Une des actions a été l'écriture d'un **topoguide** décrivant les sentiers ou portions de sentier accessibles aux personnes porteuses de handicaps. Il a également été possible de permettre aux travailleurs sociaux de découvrir le support de la montagne comme outil pédagogique et en particulier avec des personnes à mobilité

réduite, grâce à des **journées de formation** avec expérimentation de randonnée en joellette (sorte de chaise roulante adaptée aux chemins non carrossables). Cette action a permis la formation de nombreux professionnels afin d'élargir leur compétences mais aussi de garantir l'égalité de traitement des individus.

Des **clubs d'escalade** adaptés ont été mis sur pied afin d'offrir la découverte de l'activité en extérieur sur un week-end pour des jeunes porteurs de handicap moteur, de handicap mental ainsi que des personnes "sans handicap". Du mois d'octobre 2010 à la fin du mois de mai 2011, l'association ASPERT a organisé chaque mercredi un **cours d'escalade** intégré avec différents publics (difficulté sociale et handicap mental, autisme), pour sensibiliser les jeunes au milieu de la montagne.



Cette activité est emblématique en termes de **développement durable** car elle permet :

du point de vue **environnemental** :

de sensibiliser et de faire découvrir des espaces naturels à des publics différents, de promouvoir des activités de pleine nature à faible impact environnemental

du point de vue **économique** :

une augmentation de l'offre de perfectionnement professionnel pour les travailleurs sociaux

du point de vue **social** :

une amélioration de l'intégration sociale des handicapés et une amélioration de l'offre de services spécifiques pour les handicapés

### **Améliorations possibles et perspectives**

Ces activités ont permis de sensibiliser les personnes handicapées à la découverte de la montagne et leur insertion dans le cadre de sociétés ou associations locales devrait assurer leur pérennité. En outre, la prise en considération de ce public est un atout touristique intéressant qu'il serait nécessaire de développer dans le futur en partenariat sur les territoires concernés. Le nombre de joellettes et de fauteuils 3 roues mis à disposition par certain Office du tourisme pour faciliter l'accès au PMR pourrait être augmenté.



## **Projet P4H5 Education à l'environnement**



*Photo : Les participants à la journée promotionnelle de la ligne de bus Courmayeur- Chamonix face au panorama grandiose sur le glacier de la Mer de Glace, Alborna*



## **P4H5 – Education à l'environnement**

La promotion d'une information accrue sur l'environnement de l'Espace Mont-Blanc accessible à tous (élus, gens du pays, visiteurs, jeunes) a été développée au moyen de différentes activités. Cette sensibilisation est réalisée par un réseau d'expositions, diverses animations, notamment proposées dans le cadre des Rencontres Alpines® et la parution transfrontalière d'un numéro spécial de la revue « Nature et Patrimoine en Pays de Savoie ». Pour les jeunes en particulier, des interventions et animations ponctuelles dans les écoles, des séjours de découverte et des séjours pédagogiques transfrontaliers ont été organisés. Les différentes activités permettront ainsi une sensibilisation de tous au décryptage de la richesse mais aussi de la fragilité et des risques de ce territoire à sauvegarder.

### **Activité 1 : Coordination du projet**

L'organisation du projet a nécessité la constitution d'un Comité de Pilotage, pour la gestion administrative et financière du projet, d'un Réseau scientifique pour la coordination technique des contenus des activités et d'un Fonds documentaire à visée didactique pour les thèmes traités par le projet (changements climatiques, évolution des paysages, glaciers,...). Cette structure a ainsi permis de gérer la coordination transfrontalière générale, le suivi des activités et de l'avancement financier ainsi que le respect des obligations ALCOTRA.

### **Activité 2 : Communication et animation**

Cette activité a pour but de communiquer et de faire la promotion des différentes actions, notamment des expositions. Une partie « animation » permet également la réalisation de séances de cinéma et de conférences dans le cadre des « Rencontres alpines ».

### **Activité 3 : Réseau d'exposition**

Différentes expositions sont réalisées, sous forme de réseau et de façon itinérante, dans des lieux divers. Elles permettent de sensibiliser le public aux thèmes touchant l'Espace Mont-Blanc et de présenter l'état d'avancement des projets.

### **Activité 4 : Outil multimédia d'interprétation**

Cette animation vise à la conception et à la réalisation d'outils multimédias et d'une maquette d'interprétation du territoire. Ces outils sont mis à la disposition des expositions comme instruments innovants et interactifs. Ils peuvent trouver une diffusion supplémentaire dans les écoles ou d'autres établissements.

### **Activité 5 : Sensibilisation des jeunes**

L'activité d'éducation des jeunes à l'environnement est essentielle car elle s'inscrit dans une logique de prise de conscience de la valeur du territoire. Des outils didactiques pour la découverte du territoire sont conçus, puis orchestrés au cours de diverses interventions ponctuelles, rencontres journalières, séjours de découverte et séjours transfrontaliers.

Chef de file : CC Pays du Mont-Blanc

Partenaires : Fondation Montagne Sure, Musée régional Sciences Naturelles, Commune de Courmayeur, Commune de La Thuile, Centre de la Nature montagnarde, Commune de Chamonix Mont-Blanc, Canton du Valais





## Actions et activités emblématiques réalisées

### Le réseau d'exposition



Le réseau d'exposition, auquel participe notamment le Musée St-Pierre à Morgex, le Centre de la Nature Montagnarde à Sallanches ou encore la Fondation Tissières à Martigny, a permis la réalisation de 6 expositions sur différents thèmes, souvent itinérantes. L'une d'entre elles, « Les glaciers du Mont-Blanc », a pris place à la **Casermetta du Col de la Seigne**. Cette dernière est située au sommet du Val Veny de Courmayeur à proximité de la frontière franco-italienne à **2.365 m. d'altitude** et fait partie des centres d'éducation environnementale.

Pour cette exposition, **deux vidéos multilingues** ont été produites. L'une d'elle a été projetée en boucle pendant l'été 2011 à la Casermetta. Ce film illustre les spécificités du territoire et sensibilise les randonneurs à un parcours scientifique de découverte environnementale du milieu de haute montagne. Des copies de ces vidéos sont distribuées au public dans le cadre de manifestations du PIT (ex. Foire du Valais). D'autre part, les **panneaux d'exposition** extérieurs sur la flore, la faune et les topos prévus pour la Casermetta ont été réalisés.



D'autre part, la Fondation Montagne Sûre, par le biais de ses animateurs nature, a organisé à la Casermetta des **ateliers d'animation** sur des sujets liés à la montagne et à l'environnement (interventions auprès de groupes, animation d'ateliers sur les thèmes de la flore et de la faune, du gypaète barbu, des glaciers, etc., présence d'un accompagnateur de moyenne montagne pour accompagner les randonneurs). Une maquette du gypaète barbu grandeur nature a également été acquise dans le cadre du projet.

Cette action est emblématique en termes de **développement durable** car elle permet :

- du point de vue **environnemental** :
- de sensibiliser différents publics à l'environnement spécifique de la montagne

- du point de vue **économique** :
- une amélioration de la collaboration régionale, entre partenaires

- du point de vue **social** :
- une amélioration de l'offre, de la vie et de la diversité culturelle, ainsi qu'un renforcement du patrimoine culturel. Une amélioration de l'offre d'activités de loisirs et de la qualité des paysages culturels

### **Améliorations possibles et perspectives**

Les panneaux d'exposition extérieurs sur la flore, la faune et les topos pourraient faire l'objet d'une mise à jour annuelle. Il serait également intéressant de prévoir de nouvelles animations pour les années suivantes. En outre, le réseau d'exposition est à pérenniser en le rendant itinérant dans les communes des 3 pays, un vademécum a d'ailleurs été réalisé et distribué aux différentes structures de l'EMB qui pourraient être intéressées (communes, écoles, bibliothèques, etc) dans ce but.



### Sensibilisation des jeunes



Ce projet de sensibilisation met en place des activités dédiées à un public jeune et scolaire avec le double objectif de rendre les nouvelles générations conscientes des pressions qui menacent leur territoire, de l'autre, de les informer sur les richesses et les opportunités qui sont offertes.

Un groupe de travail « **Sensibilisation des jeunes** » a en premier lieu défini des thèmes pédagogiques (Environnement de haute montagne ; « L'évolution du territoire de l'Espace Mont-Blanc » ; « Le développement durable dans l'Espace Mont-Blanc ») et déterminer un programme d'animation pour les activités ainsi que des sorties de terrain.

Mont-Blanc » ; « Le développement durable dans l'Espace Mont-Blanc ») et déterminer un programme d'animation pour les activités ainsi que des sorties de terrain.

Les **animations auprès des écoles** ont ensuite débuté en 2011, selon le programme éducatif prévu. En France, 110 classes (sur 270 classes prévues) ont au final participé à des animations. En Italie, c'est 17 classes qui ont été sensibilisées (sur 39 classes prévues). Pour les **séjours pédagogiques**, l'objectif de 9 séjours transfrontaliers a été atteint (4 en 2011 et 5 en 2012) et a concerné 80 jeunes (français, valdôtains, valaisans) sur les 90 participants prévus (35 en 2011 et 45 en 2012).



Cette activité est emblématique en termes de **développement durable** car elle permet :

du point de vue **environnemental** :

l'éducation à l'environnement par une sensibilisation au développement durable et des enjeux comme la diminution de la consommation d'eau et de la quantité de déchet ainsi que la découverte du territoire (glaciers, géologie, etc.)

du point de vue **économique** :

une amélioration de la collaboration régionale et inter-partenaires, ainsi qu'une amélioration du taux d'utilisation des infrastructures publiques

du point de vue **social** :

une amélioration de l'offre culturelle et un renforcement du patrimoine culturel, ainsi qu'une amélioration de l'offre de formation pour les écoliers et les adultes

### **Améliorations possibles et perspectives**

Il serait intéressant de réfléchir à une communication différente auprès des écoles concernant les animations possibles et éventuellement concevoir les animations avec les institutions scolaires. En effet, en raison d'une participation modérée de la part des écoles, les communes ont décidé d'ouvrir les activités, dans une logique d'éducation à l'environnement, à un public touristique. Afin de pérenniser le travail réalisé sur les animations scolaires, la production de maquettes pédagogiques est en cours, outil qui sera utilisé dans le cadre des animations en classes dans le futur.





## **Projet P5H6 Mobilité durable dans l'Espace Mont-Blanc**



*Photo : Train Mont-Blanc Express, Alborna*



## **P5H6 – Mobilité durable dans l'Espace Mont-Blanc**

Le projet « Mobilité durable dans l'Espace Mont-Blanc » est une initiative visant à promouvoir les transports en commun transfrontaliers de proximité par des actions telles que le renforcement des lignes de transport en commun et la modernisation des outils de gestion et de promotion. Le projet a pour objectif de garantir une meilleure qualité de vie en favorisant la mobilité, tout en respectant l'environnement dans les vallées qui entourent le Mont-Blanc. Face à la présence d'un système territorial transfrontalier de plus en plus interconnecté, le projet veut définir des solutions adéquates permettant de rendre plus performants les déplacements, et de transférer une importante partie du trafic individuel motorisé (TIM) sur les transports en commun.

### **Activité 1 : Coordination et gestion du projet**

La coordination du partenariat s'effectuera dans le cadre d'un Comité de pilotage (CoPil) transfrontalier, comprenant les représentants de tous les partenaires du projet. Il veillera au bon déroulement du projet, à son intégration interne et externe (soit vers les autres projets du PIT), au respect des programmes de travail, à l'optimisation de l'emploi des ressources humaines et financières affectées au projet.

### **Activité 2 : Plan de communication**

Il est prévu de réaliser des campagnes de communication ciblées dans des contextes spécifiques (Valdigne, CC Pays du Mont Blanc, CC Vallée de Chamonix Mont-Blanc, Valais) avec la réalisation d'outils de communication transfrontaliers communs (dépliant, pages web) en exploitant notamment les outils mis à disposition par le Plan de coordination et de communication du PIT (P0). Le grand public est tenu informé par les médias sur les finalités du projet, le rôle mené par l'EMB et sur les résultats qui sont obtenus.

### **Activité 3 : Etat des lieux de l'offre de transport dans l'EMB**

Cette activité a comme ambition de faire un état des lieux de l'offre des transports au sein de l'EMB et mettre en exergue les perspectives de développement futur afin de promouvoir une mobilité durable au sein de l'EMB. L'élaboration d'une base de données communes et d'un schéma de mobilité durable font partie de ce projet.

### **Activité 4 : Valorisation du réseau de transport en commun dans l'EMB**

Cette activité a l'objectif de renforcer les lignes de transport public existantes et d'instituer de nouvelles lignes de transport en commun transfrontalières et locales, destinées aux habitants de la région et aux touristes, afin d'expérimenter la demande et la réelle fréquentation du service. La réalisation d'outils, comme un pass à durée limitée ou une centrale de mobilité unique, permet d'améliorer l'attractivité des lignes de transport en commun dans l'EMB et de les faire connaître aux usagers potentiels (résidents, touristes, professionnels du tourisme, transporteurs).

### **Activité 5 : Mobilité alternative dans l'EMB et sensibilisation à la conduite écologique**

Cette activité prévoit la mise en place de stages d'éco-conduite avec l'objectif de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Chef de file : Département des transports, Assessorat du tourisme, sport, commerce et transport, Région Autonome Vallée d'Aoste

Partenaires : CC Pays du Mont-Blanc, Commune de Chamonix Mont-Blanc, Commune de Vallorcine, Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, Etat du Valais



## Actions et activités emblématiques réalisées

### Valorisation du réseau de transport en commun dans l'EMB



La navette **Alpis Graia** relie les communes de La Salle, Morgex et La Thuile au col du Petit-Saint-Bernard, en passant par le col San Carlo, avec des arrêts aux principaux points de départ ou d'arrivée des excursions pédestres. Cette navette fait quatre parcours circulaires par jour.

Le renforcement du service international de transport public reliant les villes de **Courmayeur et de Chamonix** est également une des actions inscrite dans le projet Mobilité durable. Les cinq courses circulaires quotidiennes ont été complétées par deux

courses supplémentaires, dont l'une en soirée. La phase expérimentale - qui a débuté en 2011 - a pu avoir lieu grâce à la collaboration des sociétés de transports SAVDA d'Aoste et SAT MONTBLANC de Chamonix.

La **navette Trient-Vallorcine**, navette touristique circulant du mois de décembre au mois d'avril entre Trient et Vallorcine via Châtelard-Frontière a été essentiellement destinée aux skieurs en provenance du Col de Balme pour rejoindre les remontées mécaniques de Vallorcine depuis le village de Trient. Le même bus, spécialement affrété et décoré aux couleurs de l'Espace Mont-Blanc, a assuré la navette entre **Finhaut et Emosson** durant la saison d'été. Ces navettes ont fonctionné durant 3 saisons touristiques.



Cette activité est emblématique en termes de **développement durable** car elle permet :

du point de vue **environnemental** :

d'améliorer la qualité de l'air et le climat par la diminution des charges d'émission de dioxyde d'azote, de poussières fines, des émissions de CO2 et autres gaz à effets de serre

du point de vue **économique** :

de nouveaux investissements pour le développement de l'infrastructure locale et des investissements pour le maintien du patrimoine par le remplacement d'infrastructure locale

du point de vue **social** :

le renforcement de la mobilité durable par une augmentation de l'attractivité et de la part du trafic lent, une diminution des distances ou des durées de trajet ainsi qu'une amélioration de la qualité du logement par une diminution des émissions sonores

### **Améliorations possibles et perspectives**

Dans l'idéal, le maintien des lignes mises en place serait un atout comme cela se fait pour la navette transfrontalière Chamonix-Courmayeur. Cela nécessiterait malgré tout une étude de satisfaction des utilisateurs afin de juger de leur pertinence et leur utilisation. Ensuite, une rentabilité financière de ces lignes de bus est à développer. D'autre part, le Pass à durée limitée qui était prévu dans ce projet pourrait constituer une continuité intéressante aux différentes actions mises en place.





Mise en place de ligne de bus à la demande



**Alla Bus Valdigne** est un service de transport à la demande mis en place sur les communes de La Salle et de Morgex et destiné à desservir les zones périphériques en milieu rural et montagnard où la densité de la population ne peut justifier le passage régulier d'un bus. Il contribue à sensibiliser la population à l'emploi des moyens de transport en commun, afin de réduire de manière significative les émissions polluantes. Grâce à sa flexibilité, le transport à la demande est un service de proximité utile pour faciliter les déplacements d'un village à l'autre.

Une **journée promotionnelle** du service à la demande a eu lieu au Marché Agricole de Morgex le 29 décembre 2011. « Fais tes courses avec Allo Bus » était le slogan pour inviter le public du marché agricole de Morgex à utiliser le service à la demande. Le service de transport à la demande *Allo Bus*, était gratuit de 10h à 12h et a connu un grand succès auprès du public. La journée a permis de présenter le PIT et deux projets : *Saveurs d'Hauteurs* et *Villages Durables*.

Le service nocturne, **Allo Nuit**, fonctionne de 20h00 à 04h00, pendant les nuits de vendredi et samedi, la veille des fêtes et les vacances scolaires. Il couvre la Valdigne toute entière. Les tarifs sont réduits et l'expérimentation se terminera le 6 janvier 2013.



Cette activité est emblématique en termes de **développement durable** car elle permet :

du point de vue **environnemental** :

d'améliorer la qualité de l'air et le climat par la diminution des charges d'émission de dioxyde d'azote, de poussières fines, des émissions de CO<sup>2</sup> et autres gaz à effets de serre

du point de vue **économique** :

de nouveaux investissements pour le développement de l'infrastructure locale et l'augmentation de la part de biens et services novateurs dans la création de valeur au niveau local

du point de vue **social** :

le renforcement de la mobilité durable par une augmentation de l'attractivité et de la part du trafic lent, une diminution des distances ou des durées de trajet ainsi qu'une amélioration de la qualité du logement par une diminution des émissions sonores

**Améliorations possibles et perspectives**

Dans le même ordre d'idée que pour les lignes de bus créées au niveau touristique et international, une étude de satisfaction des utilisateurs serait également utile dans le cas des Allo Bus de la Valdigne, afin d'offrir un réel état de la situation d'utilisation et des améliorations possibles à apporter à l'avenir. Des liens et des synergies sont également à créer dans le cadre de la mise en service d'un service de TAD en septembre 2013 côté français par la CCPMB, projet qui découle directement des bus Allo Bus Valdigne mis en place dans le cadre du PIT.





## Projet P6H7 Saveurs d'hauteur



*Photo : Vente des produits locaux à la Foire oeno-gastronomique « Les Goûts du Mont-Blanc », Alborno*



## **P6H7 – Saveurs d'hauteur**

L'Espace Mont-Blanc, soucieux d'aider à la conservation d'un espace cultivé en soutenant l'agriculture de montagne, initie une stratégie de valorisation des produits spécifiques à ce terroir transfrontalier. En effet, la pleine reconnaissance du caractère multifonctionnel d'une agriculture de montagne adaptée aux différents territoires, compatible avec l'environnement, garantit également les enjeux importants du maintien permanent de la population et des activités économiques compatibles, de la sauvegarde des bases naturelles de la vie, de la prévention des risques naturels, de la conservation de la beauté et de la valeur récréative du paysage rural ainsi que de la culture alpine.

### **Activité 1 : Coordination et gestion du projet**

L'activité 1 du projet comprend toutes les actions de coordination générale et transfrontalière, la gestion et le suivi des activités, l'accomplissement des tâches administratives et des différentes obligations.

### **Activité 2 : Communication et sensibilisation**

L'activité de communication concerne la préparation des contenus pour le site web, la promotion des marchés agricoles et de toutes les activités du projet, ainsi que la gestion des relations avec la presse spécialisée.

### **Activité 3 : Création du réseau d'acteurs**

La création d'un réseau transfrontalier de producteurs permet de développer des synergies et de mutualiser les connaissances, ainsi que les ressources. Cela se fait notamment par le biais de l'étude des besoins des opérateurs du secteur ainsi que par l'étude réglementaire douanière. Le but est la création d'un réseau pérenne des producteurs agroalimentaires du Mont-Blanc et des marchés et foires agricoles autour du Mont Blanc.

### **Activité 4 : Événementiel**

L'activité va dans l'optique d'une pérennisation transfrontalière des marchés et des foires agricoles qui se déroulent sur le territoire. En particulier : la manifestation « Les Goûts du Mont-Blanc » est initiée durant le PIT et sera rééditée tous les deux ans au niveau transfrontalier, afin de poursuivre la confrontation et la collaboration entamées par les collectivités d'une part et de l'autre du Mont-Blanc par le biais de plusieurs rencontres amicales et techniques.

### **Activité 5 : Filières courtes**

La diffusion à grande échelle des pratiques agricoles traditionnelles, indiquant l'origine des produits typiques reconnus, permet de développer des filières de produits de qualité, viandes, vins, céréales, plantes officinales, etc.) dans un circuit local de consommation.

Chef de file : CC Pays du Mont-Blanc

Partenaires : Confédération Nationale de l'Artisanat pour la moyenne et petite entreprise (CNA), Commune de Pré-St-Didier, Commune de Morgex, Commune de Megève, Canton du Valais



## Actions et activités emblématiques réalisées

### Evénements



L'un des objectifs du projet « Saveurs d'hauteur » est de soutenir les entreprises de montagne en améliorant la commercialisation des produits locaux du terroir par des actions de communication et de promotion. Différentes manifestations permettent d'aller dans ce sens.

La manifestation « **Les Goûts du Mont Blanc** » s'est déroulée du 23 au 24 juillet 2011 à Pré-St-Didier. Lors de l'événement, 60 exposants des trois pays ont participé : 16 stands de vins et alcools, 13 stands de pains et gâteaux, 12 stands de fromages, 12 stands

de produits agricoles et 4 stands de charcuterie. Pendant les deux jours des menus de l'EMB ont été proposés aux visiteurs lors des repas. La manifestation a été un véritable succès. La participation a été estimée à 6000 visiteurs.

La commune de Morgex a décidé de créer le **marché permanent de la Valdigne**, ouvert aux producteurs de l'Espace Mont-Blanc afin de valoriser leurs produits. Il s'agit d'un marché permanent de produits agricoles locaux, traditionnels, labélisés Agriculture biologique ou encore d'appellation d'origine protégée (AOP). Le Marché Agricole souhaite devenir un lieu de socialisation et de rencontre privilégié où les consommateurs peuvent entrer personnellement en contact avec les producteurs et établir avec eux un rapport de confiance. Des produits naturels, de saison, locaux, typiques et aux prix équitables sont mis en avant.



Cette activité est emblématique en termes de **développement durable** car elle permet :

du point de vue **environnemental** :

la promotion des produits naturels, de saison et locaux

du point de vue **économique** :

de faire de la promotion économique par l'amélioration des conditions cadres pour l'économie (services, réseau,..)

du point de vue **social** :

une meilleure cohésion sociale par la promotion des occasions de rencontre lors des marchés

### **Améliorations possibles et perspectives**

La manifestation « Goût du Mont-Blanc » pourrait être organisée chaque deux ans par exemple, chaque fois dans un village différent en alternant les pays afin de maintenir l'attrait du public pour les produits locaux ainsi que les liens entre les producteurs des 3 pays. D'autres marchés permanents pourraient être envisagés en France ou en Suisse en prenant exemple sur ce qui a été réalisé à Morgex. Un petit vadémécum de la démarche italienne pourrait être réalisé et envoyé aux communes de l'EMB pour proposition.





### Réseau d'acteurs



Une **étude transfrontalière des besoins** a été réalisée. Il s'agit d'une enquête sur tout le territoire de la Valdigne qui concerne l'ensemble des agriculteurs, éleveurs, apiculteurs, viticulteurs et artisans.

L'étude des besoins a été réalisée par le biais d'une enquête auprès des agriculteurs et des artisans du territoire de la Valdigne. Les données recueillies ont été étudiées sur le plan socio-économique par une analyse statistique. Cette étude réalisée à une échelle locale (Valdigne) a été complétée par

l'analyse du positionnement des opérateurs commerciaux (restaurants, magasins, hébergement, etc.) sur cette thématique et l'élaboration de base de données permettant de croiser les résultats des enquêtes et de l'analyse commerciale.

Une **étude réglementaire douanière** a également été réalisée en 2011. Un vadémécum d'appui aux producteurs valdotains pour la participation aux foires et salons a ensuite été créé, afin que les producteurs disposent de toutes les informations nécessaires pour participer aux manifestations.

La **structuration et l'animation du réseau transfrontalier de producteurs** s'est poursuivie en 2011. Des producteurs ont notamment participé à la Foire du Valais (2011 et 2012) avec un stand institutionnel et un espace réservé aux producteurs pour la vente directe des produits du terroir, assurant la promotion et la dégustation des produits de terroirs.



Cette activité est emblématique en termes de **développement durable** car elle permet :

du point de vue **environnemental** :

une meilleure connaissance du secteur agro-alimentaire et de ses besoins

du point de vue **économique** :

une augmentation de l'offre de perfectionnement professionnel

du point de vue **social** :

une amélioration de l'offre locale en produits de consommation courante.

### **Améliorations possibles et perspectives**

Le réseau de producteurs a été institutionnalisé par le biais d'une association. Cela permet aux producteurs des trois pays de créer des liens, de partager des expériences et de construire un réseau commercial. La création de cette association est un élément important de pérennisation du projet au-delà de la durée du PIT en répondant à un besoin réel de collaboration transfrontalière des acteurs.



## Conclusions et perspectives

### Communication du PIT

Les différents dispositifs mis en place dans le cadre du plan de communication ont permis à chaque projet d'assumer au mieux les obligations de communication et ont assuré l'affirmation et la promotion d'une identité unitaire du PIT. La charte graphique et les bandeaux de logo, l'outil d'aide à la rédaction de communiqués de presse et l'aire réservée pour le partage de documents, d'images et d'informations (y compris le calendrier des événements et des séances) ont été des outils essentiels à la bonne communication du PIT.

Pour une communication externe vers le territoire, différents supports ont été prévus en ligne:

- le développement et la mise à jour d'un portail unique bilingue du PIT comme lieu de centralisation de l'information et des produits découlant de chaque projet ;
- l'organisation d'ateliers photographiques avec les écoles et les partenaires des projets dans le but de valoriser le territoire et les thématiques traitées par les six projets ;
- la réalisation de différents matériaux d'information synthétisant les projets du PIT et diffusés au cours de chaque action des partenaires, ainsi que dans les bibliothèques et les mairies ;
- la diffusion de communiqués de presse à l'occasion des différentes initiatives.

Malgré ces nombreux modes et supports de communication développés durant le PIT ainsi que le « Plan de coordination et de communication », un certain manque de visibilité du PIT a été relevé. Les élus ont souligné, lors du 2<sup>ème</sup> Forum des acteurs à Megève, que le manque de rayonnement du PIT auprès de la population a été dommageable. Même si la visibilité de l'Espace Mont-Blanc a été améliorée au niveau national et international, la **lisibilité du PIT** pour la population a été difficile. Au final, ce manque de communication et de compréhension n'est donc pas à la hauteur de l'énorme travail fourni ; cet écueil faisant certainement partie de l'apprentissage du travail de collaboration entre trois pays. Une amélioration sur ce point est à prendre en compte pour de prochains projets de coopération territoriale.

Un exercice d'évaluation entre les coordinateurs du PIT et les responsables de la communication de chaque projet, qui ont assumé les tâches de coordination des initiatives au sein du CoPIT.com, s'avérera d'une grande utilité pour la réalisation des objectifs de communication et stratégiques identifiés au début et pour échanger autour de propositions d'actions de promotion alternatives pouvant être plus efficaces.

### Pérennisation du PIT

La durabilité d'un projet passe notamment par sa capacité à devenir autonome, à vivre par lui-même. Si certaines activités du PIT trouveront une continuité à la fin de ce dernier, il est important de cerner quels sont les enjeux liés à la poursuite de la collaboration suprarégionale de l'Espace Mont-Blanc. Les acteurs politiques pourront ainsi donner la ligne de conduite quant à l'avenir des différents projets mis en place dans le cadre du PIT.

Lors du 2<sup>ème</sup> Forum des acteurs du 22 octobre 2012 à Megève intitulé « Les produits, les services et l'avenir du PIT Espace Mont-Blanc », un des grands avantages relevé par les élus a été le riche échange transfrontalier que le PIT a permis. Les 3 pays partagent ainsi un territoire commun, une **communauté de destin**, ce qui est une plus-value indéniable. Le PIT a donc permis de fédérer ces territoires autour d'un projet commun et de partager des expériences avec d'autres régions qui connaissent les mêmes problématiques. De manière générale, une **plus-value** a été mise en



avant, mais les élus ont également constaté que le dispositif de portage du projet reste fragile pour le moment.

Afin de pérenniser le PIT, une **structure de gouvernance adaptée** semble être essentielle. Les élus estiment notamment que pour une pérennisation efficiente au cours des prochaines années, il est nécessaire de définir des **thèmes communs** et majeurs. Il convient aussi de délimiter un **périmètre** géographique cohérent et de trouver la bonne **gouvernance** pour consolider les structures de portage. Cela pourrait se concrétiser par le biais d'un Groupement européen de coopération territoriale (GECT), qui semble être un outil adapté à moyen-long terme. Le GECT est un instrument de coopération avec une personnalité juridique propre qui peut permettre de répondre aux difficultés transfrontalières souvent rencontrées. Ces trois éléments – thèmes communs, périmètre cohérent et gouvernance adéquate – sont les enjeux de la pérennisation du PIT.

Un autre élément relevé par les élus dans le cadre du Forum des acteurs à Megève est la continuité que certains projets ont trouvée au sein de la **société civile**. En effet, plusieurs projets ont pu être poursuivis par le biais d'associations et entreprises notamment. Par ce fonctionnement, les autorités peuvent ainsi « passer la main », lorsque la société civile est disposée à prendre le relais, comme par exemple par l'association des gardiens de refuge pour la plateforme web du Tour du Mont-Blanc ou la poursuite de la navette transfrontalière Chamonix-Courmayeur par des sociétés privées. Ce type de passage de témoin est un aboutissement pour une démarche comme le PIT, sachant qu'une des exigences de ce genre de projet est justement de créer les conditions cadre pour que la société civile puisse prendre le relais.

De manière générale, il est donc intéressant de valoriser au maximum les actions entreprises par les communes, les régions, les associations. Dans l'optique de la pérennisation des projets du PIT, la **diffusion ainsi que la réplication des bonnes pratiques** mises en place par des collectivités publiques ou privées dans l'un ou l'autre pays sont des buts en soi. Pour le faire, il est utile que chaque projet dispose d'un vademécum résumant la démarche entreprise, ses avantages et ses inconvénients, les coûts et les écueils à éviter ; ces fiches pratiques pouvant ensuite être diffusées dans les communes de l'EMB à titre d'exemples à suivre. En matière de développement durable, un « guide des bonnes pratiques » a été finalisé, affichant les bons gestes et les bonnes pratiques pour une gestion responsable et éco-compatible des projets, tant au bureau qu'à l'extérieur. Un « outil d'aide à l'organisation d'événement durable » mettant en exergue de critères à prendre en compte lors de l'organisation d'événement (de l'apéritif à la conférence de 3 jours) a été réalisé et diffusé à l'ensemble des acteurs du PIT.

### Gouvernance de l'EMB

De par son territoire international, ses différentes cultures, ses multiples acteurs, le PIT EMB a demandé une organisation importante et nécessité un mode de fonctionnement ad hoc. La gouvernance du PIT a impliqué un pilotage spécifique, qui se doit d'être interrogée au terme des quatre ans de projet. Un tel regard est nécessaire, également dans une optique de durabilité, puisqu'une gouvernance adéquate et efficace participe au développement durable d'un projet.

Certaines difficultés ont effectivement été constatées au niveau de l'organisation et du fonctionnement général du PIT, ainsi que certains obstacles plus spécifiques liés aux projets. Premièrement, il faut relever que différents **niveaux décisionnels** coexistent. On trouve d'une part le niveau stratégique pérenne de l'Espace Mont-Blanc composé de la Conférence transfrontalière Mont-Blanc (CTMB comprenant 15 membres : 5 français, 5 italiens, 5 suisses), du Comité exécutif avec ses 3 vice-présidents (1 pour chaque pays), des coordinateurs opérationnels (1 par pays), et enfin le secrétariat technique et administratif de l'EMB. Au niveau stratégique, **une**





**présidence tournante de deux ans** parmi les 3 vice-présidents du Comité exécutif serait à envisager pour mieux chapeauter les démarches en cours et projetées.

Au niveau opérationnel, le fonctionnement du PIT, projet limité dans le temps, a impliqué la création de différents organes. Ainsi, le PIT a été chapeauté par un Comité de pilotage (COPIT) formé des élus, composé d'un COPIT.tech pour les aspects techniques et d'un COPIT.com pour les aspects de communication. Le Groupe technique de coordination (GTC) quant à lui était chargé d'assurer la coordination et l'intégration entre les projets. En outre, chacun des 6 projets a été piloté par un chef de file avec une organisation spécifique par projet et à chaque fois un comité de pilotage spécifique (COFIL). Cette organisation découle du mode de fonctionnement des PIT prévue par le Programme ALCOTRA, qui organise les PIT par le biais d'une somme de projets simples, chacun avec son autonomie et le pilotage confié à un chef de file.

Chaque projet d'un PIT a en outre des obligations en termes de gestion intégrée et des liens entre les activités des différents projets à coordonner. La coordination générale est assurée par le biais d'un projet en soi, le Plan de coordination et de communication, avec un budget très limité (dans le cas du PIT EMB, environ 5% du coût total du PIT). Pour d'autres projets de même type à l'avenir, il serait utile de faire en sorte que les Programmes permettent de simplifier au maximum les organes de suivi et de gestion, de bien spécifier les tâches de chaque groupe de travail par un **cahier des charges** et de nommer un président pour piloter chacun des organes opérationnels mis en place et assurer le suivi des processus décisionnels.

Un autre élément d'amélioration se situe au niveau de la gestion du projet, en particulier en ce qui concerne les coûts **gris/ cachés/ indirects** au niveau des **ressources humaines destinées au cycle de projet (planification et conception stratégique, élaboration, réalisation, évaluation)**. Ces coûts ne sont pris en compte dans le cadre des projets européens uniquement pour la phase de réalisation. Seulement 6% dans un projet PIT peut être alloué à la gestion du cycle de projet y compris la gestion administrative et financière.

A ce propos, une certaine **lourdeur administrative** a été clairement identifiée par les acteurs du PIT. Durant le Forum des acteurs, qui a eu lieu à Megève le 22 octobre 2012, les élus ont relevé la lourdeur de gestion administrative d'un tel projet. Une bureaucratie trop pesante, la rédaction de nombreux rapports et d'importantes tâches administratives n'ont permis que trop peu aux investissements consentis de retomber sur les bénéficiaires finaux. Il a été demandé aux élus, et à la partie franco-italienne en particulier, d'œuvrer auprès des financeurs afin de monter les futurs Programmes européens de coopération transfrontalière dans une optique de simplification, dans la mesure du possible, des règles de gestion administratives et financières d'un tel projet et de faciliter les démarches administratives.

Le thème des **contrôles par les Services instructeurs** chargés de la certification des dépenses a lui aussi constitué un élément problématique pour certains projets. Si, d'une part, la création d'un Comité Directeur du PIT réunissant ces Services a très bien fonctionné en phase d'instruction des projets (permettant la mise en commun des observations et des compléments d'information demandés aux partenaires), il n'a, d'autre part, pas réussi à remplir ses fonctions de mise en commun des méthodes de contrôle des dépenses en phase de réalisation des projets. Aussi, les partenaires du PIT ont regretté l'esprit de ces contrôles, fondés essentiellement sur la forme (vérification du respect des règles d'utilisation des fonds communautaires) sans qu'aucune appréciation sur le fond des opérations ne soit réalisée (qualité des produits et services, impact, résultats obtenus).

Un autre obstacle générateur important de coûts **gris/cachés/indirects** est la question des **transports liés aux nombreuses séances** que nécessite la coopération transfrontalière. Pour les différents projets, on dénombre plus de 250 séances ! Cela représente une moyenne de 35



séances par projet sur 3 ans (de 2010 à 2012) ce qui équivaut à presque 12 séances par année, soit quasiment une par mois pour chaque projet. Si, à première vue, ce nombre peut sembler important, il faut considérer que cela correspond à la mobilisation d'un nombre important d'acteurs et d'experts dans différents secteurs thématiques qui, parfois pour la première fois, ont dû coopérer avec des homologues transfrontaliers.

Ainsi, les temps de trajets et les frais de transports en lien sont nécessairement importants. S'il est vrai que les **vidéo-conférences** pourraient être davantage utilisées pour certaines réunions, les limites de ces outils en termes d'efficacité, de compréhension réelle et d'interaction humaine font suggérer de trouver plutôt d'autres astuces pour limiter le nombre de séances techniques (covoiturage, préparation des séances, voire des documents en discussion, en amont, regroupement des séances, choix des lieux de rencontre).

La coordination du PIT en tant que plan multi sectoriel entraîne ainsi une coordination complexe et le rapprochement des opérateurs des différents secteurs est un des résultats attendus du PIT, avec la création de différents réseaux socio-professionnels. Par ailleurs, il apparaît important de considérer comme plus-value les rencontres personnelles (entre élus, techniciens etc.) et la découverte réciproque des pays, villages et modes de vivre des trois versants du Mont-Blanc.



## **Annexes**

Documents « boussole bernoise »

Checklist manifestations

Page partenaires/chefs de file par projet





## **Le Partenariat du P0**

Le plan de coordination et de communication du PIT EMB sera réalisé par :

- **la Région Autonome Vallée d'Aoste**, Assessorat du Territoire et de l'Environnement, Direction de l'Environnement (**RAVA**), coordinateur unique du PIT,
- **le SIVOM du Pays du Mont-Blanc (SIVOM)**, sujet proposant le PIT pour la France,
- **la République et Canton du Valais (Canton Vs)**, sujet proposant le PIT pour la Suisse.

## **Présentation du partenariat**

- **Région autonome Vallée d'Aoste**

*La Vallée d'Aoste est la plus petite des vingt régions d'Italie. Située au nord-ouest du pays, elle constitue une région autonome à statut spécial, qui lui attribue le pouvoir de légiférer dans différents domaines et reconnaît deux langues officielles, l'italien et le français.*

- **SIVOM du Pays du Mont-Blanc**

*Cette structure de coopération intercommunale a modifié ses statuts en 2008 pour assurer le développement et le suivi de l'EMB, rôles assurés jusque là par le Syndicat Intercommunal Espace Nature Mont Blanc. Le Syndicat témoigne de l'adhésion volontaire des communes. Actuellement, il rassemble 14 communes de la Haute-Savoie.*

- **République et Canton du Valais**

*Le Valais, situé au sud-ouest de la Suisse, au cœur des Alpes, est l'un des 23 cantons de la Confédération Helvétique. Ce canton, dont le chef-lieu est la ville de Sion, est partagé par deux langues officielles, le français et l'allemand.*

Les sujets proposant le PIT, par leur fonction institutionnelle, sont à même de garantir une bonne liaison avec les collectivités locales ainsi qu'avec le milieu économique et social des territoires respectifs.

Aussi, les partenaires, entités faitières de la Conférence transfrontalière Mont-Blanc, qui a la responsabilité des initiatives de coopération de l'Espace Mont Blanc, sont capables d'assurer, grâce à un solide réseau de coopération, un considérable degré de représentativité des opérateurs, des acteurs locaux et du milieu associatif.

### **La Conférence Transfrontalière Mont-Blanc**

Les activités de l'EMB sont donc conduites par la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc. Celle-ci est constituée de 5 membres par pays, dont au moins trois représentants d'institutions régionales et locales. Elle est actuellement présidée par le Ministre français de l'environnement. La CTMB siège 3 à 4 fois par année, alternativement dans chaque pays.



Des observateurs des milieux sociaux, économiques et associatifs sont invités par chaque délégation à participer à la CTMB.

Pour réaliser ses objectifs, l'EMB peut actuellement bénéficier du soutien scientifique, technique, logistique et/ou financier des principaux partenaires suivants :

***En France***

Le Ministère de l'Environnement

La Région Rhône-Alpes

Le Conseil général de Savoie

Le Conseil général de Haute-Savoie

Les communes du SIVOM du Pays du Mont-Blanc

Le Conseil d'administration de l'Entente régionale de Savoie

Fédération Française de randonnée pédestre (FFRP)

Agir pour la sauvegarde des territoires et des espèces remarquables ou sensibles (A.S.T.E.R.S.)

Société d'économie alpestre de la Haute-Savoie (SEA 74)

Air de l'Ain et des Pays de Savoie

La régie de gestion des données départementales (RGD 74)

Electricité de France (EDF)

***En Italie***

Le Ministère de l'Environnement

La Région Autonome Vallée d'Aoste

La Communauté de montagne Valdigne Mont-Blanc et ses Communes

La Fondation "Montagne Sûre" de Courmayeur

L'Agence de promotion touristique Valdigne Mont-Blanc

L'ARPA Agence régionale pour la protection de l'environnement

L'Institut agricole régional

La Société des guides de Courmayeur

***En Suisse***

Le Canton du Valais

Le Service politique fédéral de la coopération transfrontalière

Les communes de l'Espace Mont-Blanc

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Le Fonds suisse pour le paysage (FSP)

Valrando



## Références

Description des projets  
Fiches d'avancement des projets  
Boussoles bernoises du développement durable selon les projets  
Liste photos et légendes

60 pages au total dont 10-15 pages d'annexes

## Outil d'aide à l'organisation d'événements durables

### Secrétariat : pour manifestation de quelques heures, d'un jour, de plusieurs jours

Conseil : Réduire la consommation de papier au maximum pour la gestion administrative des manifestations

- Informer par courrier électronique (convocation, information) pour éviter une grande consommation de papier
- Imprimer la documentation nécessaire recto-verso
- Utiliser du papier recyclé pour l'impression des documents



Bonne idée : penser à utiliser du papier labellisé (ex. ange bleu) pour l'impression des documents



A éviter : imprimer des documents en trop grande quantité, qui finiront à la poubelle

### Le saviez-vous ?

Pour chaque tonne de papier recyclé, on peut « économiser » jusqu'à 17 arbres matures. Le recyclage ne sauvegarde pas seulement des milliers d'arbres, mais il permet également d'utiliser 64% d'énergie et 50% d'eau en moins et contribue à diminuer de 74% la pollution de l'air par rapport à la production d'une tonne de papier produite avec de la pulpe de bois. [www.sport21.fr](http://www.sport21.fr)

### Transports : pour manifestation de quelques heures, d'un jour, de plusieurs jours

Conseil : Essayer de limiter les déplacements au maximum

- Prévoir le lieu de l'événement proche d'une halte de transport public
- Dans l'idéal, choisir un lieu de rencontre dans un bâtiment éco-conçu ou qui est fourni en énergie renouvelable (ex. panneaux solaires, pompe à chaleur)
- Informer dans l'invitation les participants sur les transports collectifs disponibles sur place (horaires, plans, temps de parcours pour chaque type de transport)
- Inciter au covoiturage dans la communication aux participants



Bonne idée : joindre un plan ainsi que les horaires des transports publics à l'invitation



A éviter : prévoir un lieu éloigné d'un arrêt de transport public

### Le saviez-vous ?

Se déplacer au moindre coût, après le marché à pied et le vélo, revient à utiliser les transports





## Boussole bernoise du développement durable: Résultat

**Projet :** Mobilité durable dans l'Espace Mont-Blanc

Evaluation effectuée par : Enrica Quattrocchio

Date : 10 avril 2012

Horizon : 2013

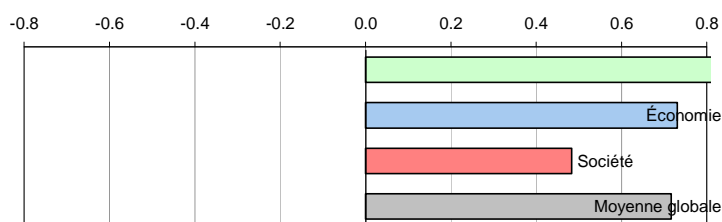
Base comparative : 2012

### Profil des forces et des faiblesses

Dimension	Moyenne	Champ thématique	Moyenne	entrave le dd			encourage le dd	
				-2	-1	0	1	2
<b>ENVIRONNEMENT</b>	0.94							
		Gestion de l'eau	1.00				■	
		Qualité de l'eau	0.67				■	
		Consommation du sol	1.50				■	■
		Qualité du sol	1.00				■	
		Consommation des matières premières: flux des matéri	1.00				■	
		Consommation des matières premières: recyclage	-1.00	■	■			
		Qualité des matériaux	0.00					
		Diversité biologique	2.00				■	■
		Espace naturel	1.00				■	
		Qualité de l'air	2.00				■	■
		Climat	2.00				■	■
		Consommation d'énergie	1.00				■	
		Qualité de l'énergie	0.00					
<b>ÉCONOMIE</b>	0.73							
		Revenu	0.00					
		Coût de la vie	0.00					
		Places de travail	1.00				■	
		Investissements: nouveaux	2.00				■	■
		Investissements: maintien du patrimoine	2.00				■	■
		Promotion économique	0.50				■	
		Vérité des coûts	0.50				■	
		Efficacité des ressources	0.25				■	
		Structure économique	0.00					
		Charge fiscale	0.00					
		Finances publiques	0.25				■	
		Know-how	1.00				■	
		Innovations	2.00				■	■
<b>SOCIÉTÉ</b>	0.48							
		Qualité du paysage	1.50				■	■
		Qualité du logement	0.75				■	
		Qualité de l'habitat	0.80				■	
		Offre de biens et services	0.33				■	
		Mobilité	2.00				■	■
		Santé	0.20				■	
		Sécurité	0.14				■	
		Participation	0.00					
		Intégration	0.40				■	
		Communauté	1.00				■	
		Répartition des revenus et de la fortune	0.00					
		Egalité des chances	0.00					
		Coopération suprarégionale	0.00					
		Loisirs	0.33				■	
		Culture	0.75				■	
		Formation	0.00					
		Sécurité sociale	0.00					

MOYENNE GLOBALE 0.72

### Moyennes



### Bilan



Le projet encourage le développement durable  
--> définir ce qui peut encore être amélioré!